



HAL
open science

“ Au milieu d’un million de sépulcres ”, l’écriture
comme salut chez Jean de Léry

Caroline Trotot

► To cite this version:

Caroline Trotot. “ Au milieu d’un million de sépulcres ”, l’écriture comme salut chez Jean de Léry. Travaux et Recherches de l’UMLV, 2006, Figures du salut, 12, pp.65-83. hal-01166421

HAL Id: hal-01166421

<https://hal.science/hal-01166421>

Submitted on 22 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

“Au milieu d’un million de sépulchres”. L’écriture comme salut chez Jean de Léry

Caroline Trotot

Pour Madeleine Valette-Fondo

“subsistant, di-je ainsi au milieu d’un million de
sepulchres, n’est-ce pas voir les grandes merveilles
de l’Éternel ?”
p. 118 HB

Jean de Léry est l’auteur de deux œuvres : *L’Histoire mémorable du Siège et de la famine de Sancerre* publiée en 1574 et *L’Histoire d’un voyage en terre de Brésil* publiée en 1578¹. La première est une chronique historique écrite au lendemain de l’épisode éponyme des guerres de religion auquel l’auteur a participé ; la seconde est le récit d’un voyage au Brésil effectué par l’auteur vingt ans avant alors qu’il était cordonnier. Il pèse sur ces œuvres le soupçon d’appartenir à une littérature mineure à une époque où la notion même n’a pas les contours que lui ont donnés les critiques du xx^e siècle². Jean de Léry serait un écrivain au service de la cause protestante qu’il sert comme pasteur à partir de 1564. Rien de tel nous semble-t-il. Frank Lestringant a montré à de nombreuses reprises la dimension littéraire de ces textes³. Il a en particulier montré comment Léry mettait en scène dans ses œuvres la naissance de sa vocation d’écrivain. Nous voudrions revenir sur ces aspects pour montrer que la dimension autobiographique de l’œuvre de Léry crée sa dimension littéraire en faisant de l’écriture une pratique sur la voie du salut et non seulement un témoignage de la Grâce. Léry paraît ainsi illustrer le fonctionnement majeur de l’écriture autobiographique selon Georges Gusdorf qui est d’être “une œuvre de salut⁴”.

“La croix et l’Évangile”. Le témoignage enregistré et interprétation

Les deux œuvres se présentent comme des témoignages. Il s’agit de témoigner de faits historiques dont Léry peut attester la véracité. C’est ce que revendique la préface de l’*Histoire de Sancerre* dans laquelle Léry se défend de déformer les faits malgré son appartenance au clan réformé et affirme : “en ceste presente narration, que j’ay soigneusement recueillie jour par jour, je n’ay eu devant les yeux que la simple et pure vérité⁵”. Il s’agit donc d’apporter un témoignage historique qui rectifiera les erreurs du récit de Jean de la Gessée, qui n’a pas été enfermé dans Sancerre comme Léry. De la même façon le narrateur de l’*Histoire d’un voyage*, revendique de “parl[er] de science, c’est à dire de veuë et d’expérience ... non pas de toute l’Amerique en general, mais seulement de l’endroit où [il a] demeuré environ un an⁶”. Le témoignage répond aux mensonges d’André Thevet à “l’envie qu’il a euë de mesdire et detracter des Ministres, et par consequent ceux qui en l’an 1556. les accompagnerent pour aller trouver Villegagnon en la terre du Brésil, dont j’estois du nombre⁷”. Dans les deux œuvres, l’écrivain se présente donc comme un témoin qui établit des faits historiques : siège de Sancerre par les catholiques, martyr des protestants par le chef de l’expédition française au Brésil, Nicolas de Villegagnon. Il minimise d’ailleurs son rôle en revendiquant dans les préfaces un “simple style” et en reconnaissant une “incapacité en cest endroit”, s’adressant à “ceux qui aiment mieux la vérité dite simplement que le mensonge orné et fardé de beau langage⁸”. La dimension de témoignage paraît donc nous éloigner de la littérature⁹.

Ce n’est pas le cas en fait et il ne s’agit là que de figures de *captatio benevolentiae* habituelles dans la rhétorique historique de l’époque selon Claude-Gilbert Dubois¹⁰. De fait, la nature de témoignage ancre le texte dans une énonciation subjective que Léry cultive d’autant plus qu’il s’agit à travers les faits de livrer une interprétation et qui va permettre à la personnalité de s’exprimer dans l’écriture. La préface manuscrite inédite à l’*Histoire de*

Sancerre, reproduite par Géralde Nakam, affirme ainsi que le récit “montrera en plus combien Dieu est grand et admirable en la delivrance des siens¹¹”. La préface imprimée précise la mise en œuvre de cette fonction. Il s’agit de répondre à ceux qui voient dans la défaite des protestants un châtimeur divin. Léry répond par une série d’arguments illustrés d’exemples bibliques qui tiennent essentiellement à l’idée que Dieu éprouve les bons comme les méchants et que seul le jugement dernier décide du salut. Les voies du Seigneur ne sont cependant pas tout à fait impénétrables. Il nous a laissé un texte qui permet d’interpréter l’Histoire : “le Seigneur conjoint la croix et l’Évangile, comme choses inseparables¹²”. Écrire c’est donc conjointre le martyr et son interprétation. Car “la peine ne fait pas le Martyr, mais la cause du martyr¹³”. L’écriture donne son sens au fait. Témoigner c’est non seulement enregistrer mais interpréter comme l’ont fait tous les scripteurs de l’Ancien et du Nouveau Testament. Si le martyr – selon l’étymologie – témoigne de la vérité de la foi, c’est parce que le témoin-écrivain l’atteste. C’est donc la vision même de la fonction de l’écriture qui est en jeu dans le contrat de lecture établi par Léry dans sa préface. Or, paradoxalement l’asservissement de l’écriture à un but – démontrer la grandeur de Dieu – permet de reconnaître en même temps la puissance de ce moyen en faisant un élément de redoublement du fait historique et non son pur enregistrement après-coup. Écrire c’est à nouveau vivre le martyr sur un mode différent comme en témoignent les nombreuses métalepses utilisées par Jean de Léry dans ses œuvres¹⁴. *L’Histoire d’un voyage* est ainsi non seulement le récit d’une odyssée¹⁵ mais un nouveau voyage comme le montre le début de l’épître dédicatoire de 1611 :

“Madame, faisant encores faire voile à ceste Histoire de l’Amerique, pour voguer sur la mer de ce monde sous vostre favorable nom, m’assurant qu’elle ne fera non plus naufrage que la precedente, laquelle aussi sous vostre adveu, ayant eu vent à gré, est arrivée à si bon port que tous les Exemplaires en ont esté bien recueillis¹⁶”.

L’écriture redouble ainsi l’expérience vécue, ce qui explique qu’elle soit désignée comme une “pratique [grievée et dure]¹⁷”. Le terme de “pratique”

est un terme-clé car il désigne aussi bien le rapport au monde que le rapport à l'écriture. En choisissant de partir pour le nouveau monde, Jean de Léry choisit de faire l'épreuve pratique des discours théoriques qui le décrivent, ce que refusent "Tous ceux [...] qui ayans mieux la theorique que la pratique de ces choses, n'ayans pas volonté de changer d'air, d'endurer les flots de la mer, la chaleur de la Zone Torride, ny de veoir le Pole Antarctique, ne voulurent point entrer en lice, ni s'enroller et s'embarquer en tel voyage¹⁸". Ce faisant il fait aussi l'épreuve pratique du texte biblique qui apparaît comme un cadre théorique de toute expérience humaine. Ainsi, décrivant une tempête lors du voyage aller, Léry écrit que les membres de l'équipage étaient "lors à la pratique de ce qui est dit au Pseaume 107 : nous tous à cause de la roideur des ondes ayans les sens defaillis et chancelans comme yvrongnes¹⁹". L'écriture se développe donc en mettant en œuvre la paraphrase qui permet de s'approprier individuellement le texte sacré. La pratique de l'analogie est essentielle à cette écriture qui se modèle sur les textes bibliques et antiques comme le livre de Jérémie et l'*Histoire des Juifs* de Flavius Josèphe pour l'*Histoire de Sancerre*²⁰ mais l'analogie met en valeur celui qui l'établit et non seulement l'ordre du monde lui-même. Il s'agit non seulement de témoigner du salut collectif à venir malgré les épisodes tragiques, mais il s'agit aussi de donner à son propre parcours un sens eschatologique qui se manifeste de façon exemplaire dans la conclusion de l'épisode de la tempête par ces termes : "subsistant, di-je ainsi au milieu d'un million de sepulchres, n'est-ce pas voir les grandes merveilles de l'Eternel ?²¹". L'identification aux prophètes est essentielle dans cette perspective. En effet, la Bible indique que l'on doit considérer "la vie du prophète comme signe²²". En se faisant Jonas, Jérémie ou Daniel, par la paraphrase, Léry donne à sa vie valeur de signe. Le tissage énonciatif du texte permet de mêler les voix pour donner à la voix personnelle des accents prophétiques. L'ensemble du dispositif dépend d'un locuteur qui n'est cependant ni Dieu, ni aucun des prophètes et qui dresse les analogies. Il se désigne fréquemment par une première personne fortement présente²³.

Écrire c'est donc non seulement témoigner des faits historiques et tendre un miroir à la création mais c'est aussi montrer le sens de ces *res* et trouver ainsi sa place dans cet univers. C'est se faire déchiffreur de signes

en mettant l'accent sur cette pratique et sur celui qui la réalise et non plus seulement sur le message final.

Un témoin acteur et auteur

Il y a donc au cœur de l'écriture de Léry la reconnaissance d'une performativité de la parole qui se noue autour de la nature autobiographique de l'œuvre. En écrivant son histoire, Léry devient écrivain. Et c'est l'accomplissement de ce projet qui témoigne finalement de l'achèvement du but apologétique. Si l'écriture peut mener l'homme à l'accomplissement de soi, elle témoigne de la mise en œuvre du salut en son sein, de l'efficacité de la grâce qui se réalise pendant notre lecture. Ces œuvres montrent finalement comment Dieu a sauvé Jean de Léry pour en faire un écrivain, en en faisant un écrivain. Témoigner du salut c'est faire son salut. Dès lors, l'écriture figure comme une aventure existentielle et métaphysique dans les deux œuvres.

Ainsi l'*Histoire de Sancerre* raconte-t-elle comment elle a été écrite. Frank Lestringant l'a indiqué, "la rédaction par Léry de l'*Histoire de Sancerre* est la conséquence directe du rôle que son auteur a joué au cours des négociations précédant la reddition²⁴". La chronique naît de la commande par le chef des assiégeants M. de La Chastre "d'un discours de la famine²⁵". Le fait constitue un acte politique dont Frank Lestringant souligne qu'il fait de Léry un traître par rapport aux assiégés et en tout cas contribue à cet isolement constitutif de son rôle de négociateur tel qu'il est raconté à travers l'épisode de sa première négociation avec Monsieur de S. Pierre près de la contrescarpe²⁶. Cette position crée une nécessité d'autojustification remplie par le texte. Mais c'est aussi un acte littéraire. À travers la commande de M. de La Chastre, Léry fait figurer dans son texte l'origine de l'écriture :

"Il me dit en premier lieu, qu'il avoit sceu que c'estoit moy qui avoit faict opiniastres ceux de Sancerre, leur ayant enseigné la façon de manger les cuirs et peaux, ainsi que j'avois autrefois fait sur mer, au retour d'un voyage de la terre du Brésil, qu'il avoit entendu que j'ay faict. (...) Surquoy il me dit, qu'encore que je l'eusse faict, il ne m'en sçauroit mauvais gré, et que cela pourroit servir en quelque autre siege : et parce qu'on l'avoit adverti que

je faisais memoire et recueil de toutes ces choses, il me commanda de luy faire un discours de la famine²⁷”.

Ce passage appelle plusieurs commentaires. L'écriture s'y enracine dans l'expérience personnelle, dans le rôle actif joué par Léry lors du siège. Or ce rôle renvoie à l'expérience originelle de la famine et du cannibalisme brésilien. Elle s'enracine aussi dans la communication avec autrui, un autrui adversaire ambigu. Enfin elle apparaît comme la transformation d'un matériau scripturaire en un autre.

M. de La Chastre s'adresse à Jean de Léry parce qu'il a été non seulement témoin mais acteur. Il a joué un rôle dans le siège de Sancerre qui justifie qu'il soit l'auteur du mémoire. Le rôle d'écrivain ne repose donc pas seulement sur la fonction de témoignage qui peut paraître externe mais sur un rôle actif qui permet de faire de l'écriture un acte comme la vie a été une série d'actes parmi lesquels figure l'observation, en termes lérien une série de pratiques. Le témoin n'est ni passif, ni extérieur et l'écriture n'est pas un outil mais le lieu de la prolongation de l'expérience. L'acte de demande du mémoire est d'ailleurs au croisement des deux plans diégétiques ; il constitue un épisode narré qui entraîne des conséquences dans l'histoire – obtention d'un sauf-conduit pour Léry – et un acte de narration qui est une mise abyme de l'écriture de l'*Histoire*, du livre que nous lisons. Écrire c'est donc comme dans l'*Histoire d'un voyage* passer d'une pratique à une autre qui constitue son prolongement.

Un artiste de la faim

Léry a été acteur à plus d'un titre dans le siège de Sancerre, mais cet épisode concentre cette action sur le rôle qu'il joue face à la famine. Elle fait de cet épisode du siège l'événement historique et personnel principal. Là se manifeste la liaison des deux dimensions historique et autobiographique. Dans cette liaison se joue la création d'un “mythe personnel” repris par l'*Histoire d'un Voyage* :

“Répartie entre *Sancerre* et le *Voyage au Brésil*, son ‘histoire’, c'est-à-dire la somme de ses expériences, acquiert la solidité infrangible

d'un mythe personnel. Les thèmes obsessionnels de l'œuvre, comme le *leitmotiv* de la famine conduisant au cannibalisme, la récurrence d'événements qui confirment l'élan irrésistible d'une destinée bénie par la Providence et gouvernée par la Grâce confèrent à chaque détail de cette narration mythique un caractère d'impérieuse nécessité. (...) Le résultat est qu'à l'inverse de Thevet dont la personnalité s'émiette et se dissout au gré des productions successives, retirant à ses dires toute crédibilité, celle de Léry acquiert une consistance et une présence de plus en plus manifeste. (...) L'invention de la personne, telle est la nouveauté fondamentale que l'on s'accorde à découvrir dans l'œuvre de Léry, et plus généralement dans la littérature de témoignage issue de la Réforme²⁸."

À travers l'épisode de la commande du mémoire sur la famine, Léry lie sa vocation d'écrivain à la reconstitution de son histoire personnelle parallèlement à l'Histoire, et place comme épisode récurrent de son mythe personnel l'épisode de la famine. Or cet épisode connaît un développement singulier dans le chapitre X de *l'Histoire de Sancerre*. Pressés de faim, les Sancerrois mangent d'abord les chevaux et les ânes puis ils mangent les peaux des animaux ce qui est l'occasion d'une analepse brésilienne²⁹, puis ils mangent les parchemins et tous les écrits possibles :

"les plus subtils et ingenieux commencerent à taster et faire essay du parchemin : ce qu'ayant bien succedé, la presse y fut telle que non seulement les peaux de parchemin blanc furent mangees, mais aussi les lettres, tiltres, livres imprimez et escripts en main, ne faisant difficulté de manger les plus vieux et anciens de cent à six vingts ans. La façon de les apprester estoit de les faire tremper un jour ou deux (selon que la necessité le permettoit), les changer souvent d'eaue, les bien racler avec un couteau : puis les faisoit-on bouillir un jour ou demy-jour, et jusques à ce qu'ils fussent attendris et amollis : ce qui se cognoissoit lors qu'en les rompant et tirant avec les doigts on les voyait glutineux : et ainsi on les fricassoit comme tripes, ou bien on les apprestoit avec herbes et espices en façon de hochepot : mesmes

les soldats par le corps de garde, et autres par la ville les frotoyent et graissoyent du suif de la chandelle, et les ayant mis un peu griller sur les charbons les mangeoyent ainsi. J'en ay aussi veu manger où les caracteres imprimez et escripts en main apparissoyent encores, et pouvoit-on lire dans les morceaux qui estoyent au plat tous prests à manger³⁰.”

La famine est ainsi symboliquement liée à l'écriture ; elle apparaît comme une incorporation des livres dans une sorte de cannibalisme déplacé et comme un révélateur de sens dans la dernière phrase. Ce déplacement se manifeste dans la composition du récit par l'analepse brésilienne et par le témoignage personnel sur le goût de la peau de veau, qui constituent des déplacements de l'expérience collective à l'expérience personnelle :

“Mais entre les peaux celles de veaux se trouverent merueilleusement tendres, et delicates, et en ay mangé de si bonnes, que si on ne m'en eust advertie j'eusse estimé avoir mangé de bonnes tripes de mollues³¹.”

Cette composition par déplacement métonymique invite à lire le déplacement de la peau en général à la peau du parchemin comme signifiante pour Léry lui-même. L'absorption de l'écrit n'est pas seulement un fait brut, c'est la mise en abyme du fait que l'écriture de Léry s'enracine dans l'expérience radicale du corps qui est liée à la déstabilisation, au changement d'habitude. L'écriture apparaît comme la restitution de ce fait qu'est l'absorption inhabituelle. C'est dans le bris de l'habitude que l'identité peut naître de l'altérité. Or c'est une des problématiques communes à *l'Histoire mémorable* et à *l'Histoire d'un voyage*, dans les deux cas le sujet est confronté à une situation, à un lieu qui l'arrachent à ses coordonnées habituelles et les deux œuvres racontent la constitution du sujet, indissociablement sujet-écrivain dans ces circonstances.

La famine dit aussi qu'il s'agit d'expérience-limite, de survie. L'écriture assure la survie du sujet comme l'expédient enregistré par la chronique assure la survie du corps. Il n'est pas indifférent que cette survie se fasse grâce

à la peau, élément synecdochique du corps qui est notre zone de contact avec l'extérieur et support métonymique de l'écriture³². Famine et écriture travaillent ce rapport corporel et signifiant de l'intérieur et de l'extérieur ; rapport du sujet-Léry aux autres-catholiques, protestants, Indiens, lecteurs, rapport de l'assiégé aux assiégeants, de l'exilé à ceux de par-deçà, rapport de soi à soi qui interroge sur le lien de l'identité personnelle avec le corps, l'histoire personnelle et collective. Survivre, c'est donc passer par-dessus la limite de la mort en éprouvant les liens de contiguïté, faire de la limite un passage, un lieu de renversement possible.

La mission de survie confiée à l'écriture apparaît aussi dans le fait que l'écriture du mémoire sur la famine doit assurer la survie d'autres assiégés à venir. Mais lors de l'entrevue avec La Chastre, Léry se défend bien d'avoir une compétence particulière dans la cuisine étrange imposée par la famine ; c'est "la nécessité maîtresse des arts" qui rend l'affamé ingénieux. Que s'agit-il donc de communiquer à travers ce mémoire devenu ensuite chapitre X de l'Histoire mémorable si ce ne sont pas des recettes de survie comme le prétend La Chastre ? C'est le récit d'une expérience existentielle qui fait découvrir dans la nécessité, l'art. Face à la menace de mort représentée par la famine, le sujet trouve son salut dans la construction d'un dispositif ingénieux qui lui permet de survivre ; ce faisant il découvre une partie de lui-même insoupçonnée, racine radicale de son être menacé qui lui permet de créer ensuite d'autres dispositifs, textuels par exemple.

Une autobiographie de survivant

L'enracinement de l'écriture de l'*Histoire mémorable* dans l'épisode de la famine dit donc l'importance de la dimension autobiographique comme dimension structurante du livre et du projet d'écriture ainsi que la dimension existentielle de cette écriture. Il ne s'agit pas d'adosser un témoignage historique ou une apologie sur une expérience personnelle, mais de poursuivre l'expérience personnelle du salut et de la grâce dans l'écriture autobiographique, l'aventure personnelle reflétant l'aventure collective plutôt que l'inverse.

C'est dans l'*Histoire de Sancerre* que le principe se met en place, paraissant en quelque sorte diriger souterrainement l'écriture pour permettre à Léry de le reconnaître et de lui donner une valeur structurante dans l'*Histoire d'un voyage*. Le salut de Léry lui permet de donner sens au témoignage historique :

“que le Seigneur ait plustost voulu chastier que perdre, voire menacer que fraper son Eglise, en quelque extremité quasi incroyable qu'il l'ait reduicte, il appert par l'issuë, vrayement notable, et plus qu'emerueillable, sur tout à l'endroit de mes freres, et compagnons, Ministres de la parole de Dieu, et de moy qui y avons esté conservez, comme les enfans en la fournaise³³.”

La survie devient salut grâce à l'écriture qui l'interprète au moyen de l'intertextualité biblique. Dès lors, la structuration du récit autour de l'aventure personnelle est aussi importante que le fil chronologique historique affiché. Ce sont les résonances autobiographiques qui justifient le montage du récit. Ainsi au chapitre III, Léry justifie-t-il le récit détaillé de massacres de différents protestants à La Charité sur Loire par son implication personnelle dans ce lieu :

“Desquels massacres, pilleries, violences, et outrages faicts à La Charité, j'ai faict icy mention, et faict ceste digression, tant pource que Dieu m'avoit appellé à servir ceste Eglise là, (d'où il me delivra miraculeusement avec mon compagnon) que pour monstrier que ceux de Sancerre, voisins si proches, avoyent plus-que juste occasion d'empescher l'entrée de leur ville aux furieux et meurtriers des povres fideles³⁴.”

L'implication personnelle et le sens de l'épisode dans l'histoire du salut de Jean de Léry sont la cause du récit ; l'explication historique est le but.

Le narrateur parle ensuite de son sort aux chapitres VII et VIII à propos de l'assaut donné à Sancerre. Il y fait figurer par deux fois sa survie comme preuve de la bienveillance de Dieu :

“Pour mon regard je puis aussi affermer qu’un coup qui donna dans la courtine et parapet de la muraille de la ville, me jetta et fit tomber pres de moy plus d’une charretée de cailloux et pierres, et m’en passa quelques unes entre les jambes, bondissans d’une merveilleuse roideur, sans m’offenser : choses certes non moins veritables qu’esmerveillables : tellement que nous appercevions en cela la main de Dieu, qui empeschoit que nous ne fussions tous tuez et accablez de ceste foudre, contre laquelle rien ne peut resister³⁵.”

“Dieu me delivra aussi d’un grand danger : car comme on remparoit et tranchoit de nostre costé vers la bresche de Londis, il y eut une balle qui tua si soudainement une fille qui portoit de la terre tout aupres de moy, que je la vey plustost tombée les tripes et le foye luy sortans par le costé, que je n’eu apperceu le coup, duquel plusieurs pensoyent aussy que j’eusse esté tué³⁶.”

Quantitativement peu importantes, ces notations autobiographiques ont des résonances capitales dans l’œuvre. Il s’agit à chaque fois de survie et de salut. Le chapitre X consacré à la famine amplifie ce phénomène. Il comprend beaucoup de notations personnelles du type : “Toutefois pour en dire ce que j’en sçay, et pour en avoir tasté, la chair de chien est fort fade et douceastre.”

Il s’agit d’authentifier le témoignage de faits incroyables mais aussi de faire figurer dans le récit une histoire personnelle qui vient doubler l’histoire collective, comme ce chapitre X vient redoubler le fil chronologique des chapitres précédents en remontant au mois de mars alors que le chapitre VIII était consacré au mois d’avril, et vient anticiper la durée couverte par les derniers chapitres. Du point de vue de l’espace, on assiste parallèlement à un repli sur l’intérieur de l’espace assiégé, alors que le reste de la chronique se situe souvent dans les espaces frontières entre assiégés et assiégeants³⁷. Ce chapitre opère donc un déplacement temporel et spatial mis en œuvre par une variation de la technique narrative qui s’éloigne de la chronique pour ouvrir parallèlement au temps historique de la décision et de l’action, le temps individuel de la survie. Léry y livre alors une expérience intime et extrême que le lecteur ne partagera peut-être pas :

“Ceux qui n’ont point esté en ces extremitez, ne peuvent pas si bien comprendre toutes les circonstances de tel faict, et de telle matiere, que ceux qui les ont veu, et que Dieu en a retiré.³⁸”

Au-delà de la prétérition, l’écriture met ici en question sa nature d’instrument de communication à autrui. Écrire, ce ne peut pas être seulement écrire pour autrui si autrui ne peut pas comprendre. Écrire, c’est donc aussi écrire pour soi-même, pour reconnaître que l’on a été dans l’extrémité et qu’on en a été sauvé. L’apologie se double donc d’un travail de connaissance de soi qui rappelle le double fonctionnement des *Confessions* de Saint Augustin. Comme dans les *Confessions* les deux buts sont subordonnés au but principal qu’est la “poursuite de Dieu³⁹”. Mais la part autobiographique augmente ici et se noue fermement avec la reconnaissance d’une vocation d’écrivain. De même que pour Gérard Genette *La Recherche du temps perdu* peut être conçue comme l’amplification d’un comment Marcel devient écrivain, les deux œuvres de Léry semblent être se structurer autour d’un comment Jean de Léry est devenu écrivain.

L’Histoire de Sancerre raconte ainsi comment elle a été écrite, ce qui renvoie à travers le mémoire sur la famine à l’expérience brésilienne. *L’Histoire de Sancerre* légitime en quelque sorte le retour à l’écriture de *L’Histoire d’un voyage* et raconte comment Léry peut se mettre à écrire le récit de cette expérience vieille de 20 ans. En révélant l’utilité de l’expérience de la famine et de celle du cannibalisme, désormais mises au service de la communauté réformée et même universelle, Sancerre révèle l’utilité de l’ensemble de l’expérience brésilienne. “Nécessité mère des arts” ; l’expérience brésilienne a révélé la nécessité qu’il y avait à l’écrire. Il est utile de raconter comment on se sauve. Et cette histoire au service de tous est l’histoire d’un homme particulier comme le raconte *L’Histoire d’un voyage*.

L’Histoire d’un voyage se termine en effet par une analepse qui nous renvoie au moment du départ du Brésil et nous informe du sort de ceux qui après un épisode de navigation difficile avaient choisi de retourner en barque vers la côte. Trois d’entre eux ont été tués par Villegagnon. Or Léry avait d’abord choisi de faire comme eux puis s’est ravisé en répondant à la demande amicale d’un compagnon⁴⁰. Il voit donc là le signe “de ceste

[sienne] particuliere delivrance” et en fait le moteur de l’écriture d’un témoignage inséré dans le martyrologe de Jean Crespin. Le salut de Jean de Léry n’est donc pas tout à fait le reflet de l’aventure collective mais une aventure particulière dans l’aventure collective dont rend compte *l’Histoire d’un voyage* comme l’indique la conclusion :

“Pour conclusion, puis, comme j’ay monstré en la presente histoire, que non seulement en general, mais aussi en particulier j’ay esté delivré de tant de gouffres de morts, ne puis-je pas bien dire, avec cette sainte femme mere de Samuel, que j’ay experimenté que l’Eternel est celuy qui fait mourir et fait vivre ?⁴¹”

Le livre refait ce parcours vers la délivrance qui explique que Léry s’excuse pour finir des défauts de son livre en arguant que “la pratique du conteur en ceste histoire [lui] a esté grievé et dure”. C’est en effet dans l’accomplissement personnel du trajet du livre que le salut s’accomplit, Léry remplissant la mission pour laquelle Dieu l’a conservé.

Le montage intertextuel, en particulier avec les textes bibliques et *l’Histoire des Juifs* de Flavius Josèphe sert de résonateur pour donner le sens général de cette aventure mais ce qui donne l’unité, la composition et les figures c’est la mise en écriture de cette expérience personnelle de la survie et de la foi, donc la dimension autobiographique imprimée à ces œuvres.

Ainsi les choix d’écriture miment-ils cette expérience personnelle à travers le recours à l’énonciation personnelle, les montages textuels qui font alterner récit et discours, histoire collective et personnelle, analepses et prolepses, qui mettent en valeur certains épisodes en leur donnant une fonction métatextuelle. La comparaison avec le livre de raison de Matthieu Béroald⁴² qui enregistre les événements du siège de Sancerre est ainsi éclairante. De Béroald à Léry on passe des notes à l’œuvre et du témoignage à l’autobiographie, ou du mémoire aux mémoires.

Léry donne à lire non seulement l’histoire d’une communauté ou d’un peuple mais l’histoire d’une vocation, c’est-à-dire non seulement de la reconnaissance d’un appel, mais plutôt de la façon dont l’appel de la voix divine permet de reconnaître sa propre voix et ce qu’il y a d’inspiré en elle.

La parole est décisive dans l'histoire et dans le récit des deux œuvres. C'est la parole de monsieur de la Châtre qui demande le mémoire sur la famine à Sancerre et c'est la demande d'un compagnon qui fait quitter à Léry la barque des martyrs au Brésil pour remonter sur le bateau qui le sauvera :

“ainsi que nous prenions congé de nos compagnons, l'un d'iceux du regret qu'il avoit à mon départ, poussé d'une singuliere affection d'amitié qu'il me portoit, me tendant la main dans la barque où j'estois, il me dit, Je vous prie de demeurer avec nous⁴³”.

La voix de l'ami est l'instrument du salut et l'écriture se charge de la faire entendre. Le texte lérien apparaît ainsi comme une organisation polyphonique qui fait entendre les voix du salut et leurs adversaires à travers un montage de paroles rapportées commun aux deux œuvres. La voix du narrateur affirme sa présence au croisement de ces différentes voix ; elle trouve son existence et son salut dans ce dispositif qui signale à quel point elle est inspirée et communautaire mais qui lui permet aussi d'émerger dans sa singularité.

Les œuvres de Jean de Léry nous offrent donc une réalisation capitale dans l'émergence de l'autobiographie littéraire. Car selon Yves Coirault : “(...) l'Autobiographie se signale, plutôt qu'elle ne se définit, par un 'accent', la qualité d'une présence, la 'personnalité' d'une voix (pour user d'un langage plus moderne : la 'valeur autoréférentielle implicite' du style). Une âme disait-on en des temps très anciens.⁴⁴”

Elles remplissent l'une des fonctions essentielles de l'autobiographie décrite par Philippe Lejeune qui est de “[montrer] dans toute sa vérité le travail que fait toute personnalité pour se construire, la manière dont tout être vit son histoire, la transforme en mythe⁴⁵”. Elles ne sont pas pour autant des autobiographies au sens strict défini par Lejeune car elles ne sont pas “le récit rétrospectif en prose que quelqu'un fait de sa propre existence, quand il met l'accent principal sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité⁴⁶”. L'accent principal est mis sur l'Histoire dans un cas, le voyage dans l'autre. L'écriture de soi s'y tisse donc sur la trame

de l'Histoire et du parcours de l'espace, dans la rencontre du monde. Dans cette littérature marquée par l'invention de la personne, il s'agit d'inventorier le réel pour y trouver sa place, microcosme dans un macrocosme miroir de Dieu. Pour cela, Jean de Léry parcourt le temps et l'espace à travers des genres littéraires différents et en utilisant des modes d'écriture variés. Il offre ainsi une réalisation renaissante exemplaire dans laquelle la personnalité littéraire se réalise au carrefour de modes d'écritures empruntés. Elle dit une conception historique de la personne individualisée mais fortement liée aux autres et surtout à Dieu. La répartition entre les éléments personnels des œuvres et les éléments impersonnels peut donc surprendre le lecteur actuel mais elle ne doit pas masquer la voix si moderne de celui qui enracine son écriture dans l'expérience de la survie et du salut. Il inaugure ainsi une aire littéraire peuplée de nombreux écrits depuis la seconde guerre mondiale et il nous invite à reconnaître un lien plus substantiel entre écriture autobiographique et survie qui fait que nombres d'écrits autobiographiques incluent une scène de mort symbolique dans laquelle s'opère le passage de la vie à l'écriture⁴⁷. Plus qu'un témoignage, Jean de Léry offre donc une œuvre littéraire qui fait entendre sa voix individuelle "subsistant (...) au milieu d'un million de sépulcres", ce qui est bien donner à "voir les grandes merveilles de l'Eternel", la créature reflétant le créateur, mais qui sonne aussi comme les prémisses de l'écriture de la résistance pour laquelle faire entendre une voix singulière c'est s'opposer à l'anéantissement qui commence par l'indistinction, la négation de la singularité comme l'exprime Robert Antelme quatre siècles plus tard :

"On se transforme. La figure et le corps vont à la dérive, les beaux et les laids se confondent. Dans trois mois, nous serons encore différents, nous nous distinguerons encore moins les uns des autres. Et cependant chacun continuera à entretenir l'idée de sa singularité, vaguement. (...) Les SS qui nous confondent ne peuvent pas nous amener à nous confondre. Ils ne peuvent pas nous empêcher de choisir. Ici au contraire la nécessité de choisir est démesurément accrue et constante. Plus on se transforme, plus on s'éloigne de là-bas, plus le SS nous croit réduits à une indistinction et à une

irresponsabilité dont nous présentons l'apparence incontestable, et plus notre communauté contient en fait de distinctions, et plus ces distinctions sont strictes. L'homme des camps n'est pas l'abolition de ces différences. Il est au contraire leur réalisation effective⁴⁸."

Jean de Léry est donc bien plus que le porte-parole d'une communauté et il ne se contente pas d'ajouter au catalogue des martyrs. Grâce à l'écriture littéraire, il nous donne à voir un individu dans toute sa singularité. En rendant compte de son salut, il témoigne ainsi de sa foi, puisqu'il poursuit une pratique personnelle de la parole divine qui justifie bien la déclaration initiale de la préface de Sancerre : "(...) je suis, et seray jusques à la fin de ma vie, moyennant la grace de Dieu, du nombre de ceux qui font profession de la Religion, pour laquelle la ville de Sancerre a esté ainsi rudement et estrangement traictée, que la presente Histoire le contient (...)".

Comme Robert Antelme ou Geneviève De Gaulle-Anthonioz qui donnent peu de détails personnels, Léry offre un *exemplum* de l'espèce humaine et trace à travers ses expériences les limites de l'humanité. "L'acte autobiographique⁴⁹" qui structure l'énonciation de ses deux œuvres est donc aussi fondamental que celui de Montaigne et produit des œuvres de genre hybride dont témoigne par exemple le titre d'*Histoire mémorable* qui signale que l'œuvre tient à la fois des mémoires et de l'histoire⁵⁰. Il ne s'agit pas de proposer un nouveau classement mais de reconnaître les formes que prend l'écriture de soi au XVI^e siècle et les fonctions qu'elle remplit. Fortement liée à l'histoire et à la littérature spirituelle, on peut reconnaître en elle des fonctions qui dépassent ce cadre historique et générique : assurer la survie de celui qui écrit en transformant un corps en corpus⁵¹, se connaître soi-même en définissant des valeurs, en faisant la part du singulier et de l'universel. Ainsi peut-elle se comprendre comme une œuvre de salut qui permet de faire de sa vie un ensemble de signes qui fait sens, une figure du salut.

Caroline Trotot
Université de Marne-la-Vallée

Notes

- 1 *Histoire mémorable du siège et de la famine de Sancerre*, Présentation, édition et notes de Géralde Nakam, Genève, Slatkine Reprints, 2000, abrégé en *Histoire de Sancerre ou HS. Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil*, édition et notes de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de poche classique, 1994, abrégé en *Histoire d'un voyage ou HB*.
- 2 Voir par exemple Roland Barthes, "Écrivains et écrivains", in *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964, réed. coll. points seuil, p. 147-154.
- 3 Il a été rejoint par Bruna Conconi qui a produit l'étude la plus récente et la plus complète sur l'*HS*, *Le Prove del testimone*, Bologna, Patron editore, 2000. Voir la préface de Frank Lestringant : "Bruna Conconi ci convince con questo saggio, *Sancerre* è un colpo da maestro, con cui Léry entra a tutta prima ed a pieno titolo nelle lette ratura", p. 16.
- 4 Georges Gusdorf, *Lignes de vie 1, Les écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 1991, p. 332.
- 5 *HS*, p. 179.
- 6 *HB*, p. 98.
- 7 *Ibid.*, p. 63.
- 8 *HS*, p. 179 et *HB*, p. 96 et p.98.
- 9 Sur la question du témoignage littéraire, voir *Esthétique du témoignage*, sous la direction de Carole Dornier et Renaud Dulong, Caen, éditions de la Maison des sciences de l'homme, actes du colloque tenu à la Maison de la Recherche en Sciences humaines de Caen du 18 au 21 mars 2004, 2005, en particulier, introduction, Carole Dornier, "Toutes les histoires sont-elles des fictions ?" p. 91-106, et Renaud Dulong, "Transmettre de corps à corps", p. 241-252.
- 10 Claude-Gilbert Dubois, *La Conception de l'Histoire en France au xv^e siècle*, Paris, Nizet, 1977, p.154.
- 11 *HS*, p. 30. La préface de l'*HB* conclut de la même façon "que ce mien petit labeur réussisse à la gloire de son saint nom", p. 99.
- 12 *HS*, p. 184.
- 13 *HS*, p. 184.
- 14 *HB*, p. 196 "je le [Villegagnon] lairray pour maintenant battre et tourmenter ses gens dans son fort (...)", p. 205 "je luy [Thevet] ay ici rasé une ville", p. 210 "avant que je me rembarque en France", p. 226 "vous vous voulez représenter un Sauvage, imaginez (...) vous le verrez, (...) couvrez-luy tout le corps (...)".
- 15 Jean de Léry lui-même se compare à Ulysse, chap. XVIII, p. 45 et l'on sait que *l'Odyssee* est lue à la Renaissance selon la méthode allégorique comme une figure du voyage de l'âme.
- 16 *HB*, p. 601-602.
- 17 *HB*, chap. XXII, p. 551.
- 18 *HB*, chap. I, p. 111.
- 19 *HB*, chap. II, p. 118. Voir aussi p. 124 : "en me ressouvenant de ce que l'Escriture dit à ce propos...". On retrouve la même perspective chez l'historien protestant Jean Crespin qui annonce dans l'épître dédicatoire de son *Histoire des vrays tesmoins de la vertu de l'evangile*, s.l., 1570, BN Fol-D2-6, fol. A Ilv : "Sa puissance [de Dieu], sa protection & la fidelite de ses promesses y sont entierement exprimees & pratiquees." L'histoire humaine est donc une mise en pratique de la parole de Dieu.
- 20 Voir G. Nakam, *Histoire mémorable du siège...*, *op. cit.*, p. 164-170 et B. Conconi, *Le Prove del testimonial*, *op. cit.*, p. 68 sur l'analogie et p. 71-119 sur l'intertextualité. Voir aussi Frédéric Tinguely, *Jean de Léry et les vestiges de la pensée analogique*, in *BHR*, tome LVII, 1995, n. 1, p. 25-44 repris dans *D'Encre de Brésil*, textes réunis par Frank Lestringant et Marie-Christine Gomez-Géraud, Orléans, Paradigme, 1999, p. 127-146.
- 21 *HB*, chap. II, p. 118.

- 22 Jérémie, 16.
- 23 Sur l'énonciation dans l'*HB*, voir dans *Histoire d'un voyage en la terre du Bresil*, journées d'étude Jean de Léry, textes réunis par F. Argod-Dutard, Pessac, Centre Montaigne, 2000, Françoise Argod-Dutard, "Les stratégies discursives dans l'*Histoire d'un voyage en la terre du Bresil (1578)*", p. 105-125, Nathalie Dauvois, "Les voix du texte dans l'*Histoire d'un voyage en la terre de Bresil*", p.127-141, Caroline Trotot, "La pratique du conteur, aspects de l'énonciation dans l'*Histoire d'un voyage en la terre du Bresil*", p. 143-162.
- 24 Frank Lestringant, *Le Huguenot et le sauvage*, Paris, Aux amateurs de livres, 1990, p. 76.
- 25 *HS*, p. 327.
- 26 Voir Frank Lestringant, *Le Huguenot... , op. cit.*, p. 76-79, analyse de *HS*, p. 313. Sur la dimension de la trahison voir aussi B. Conconi, *Le Prove del testimonial, op. cit.*, chap. III giustificare un doppio tradimento, p. 71-119.
- 27 *HS*, p. 327.
- 28 Voir Frank Lestringant, *Le Huguenot... , op. cit.*, p. 81.
- 29 *HB*, p. 283, "Au retour d'un Voyage que je feis en la terre du Bresil dite Amerique, en l'an 1558, (...) durant la famine que nous eusmes d'un mois, nous fusmes contraincts de manger des rondaches de cuir sec (...)".
- 30 *HS*, p. 284.
- 31 *HS*, p. 283.
- 32 La peau est utilisée dans des expressions consacrées qui en font un mode désignation de l'identité liée à des changements possibles et en particulier à la conversion réformée : à propos des indiennes Léry écrit qu'"il n'y en eut pas une qui laissant sa vieille peau, voulust advouër Jesus Christ pour son sauveur" *HB* p. 180 et à propos de Villegagnon qu'"il mourut finalement inveteré en sa vieille peau" (*HB* p. 549) c'est-à-dire catholique.
- 33 *HS*, "au lecteur", p. 185.
- 34 *HS*, p. 210.
- 35 *HS*, chap. VII, p. 249.
- 36 *HS*, chap. VIII, p. 260.
- 37 Sur cette structure voir B. Conconi, *Le Prove del testimonial, op. cit.*, p. 106.
- 38 *HS*, chap. X, p. 293.
- 39 Michel Beaujour, *Miroirs d'encre*, Paris, Seuil, 1980, p. 47 "l'autoportrait d'Augustin est le récit d'une poursuite de Dieu, ou plutôt c'est le parcours d'un homme en quête de Dieu au-dehors, puis au-dedans de lui-même (...)".
- 40 *HB*, p. 510.
- 41 *HB*, p. 550.
- 42 Reproduit par B. Conconi, *Le Prove del testimonial, op. cit.*, p. 194-201 ; voir aussi son commentaire p. 121 qui oppose "un semplice *journal*" pour Béroald à "una storia, per cosi dire, drammatizzata".
- 43 *HB*, p. 510-511.
- 44 Yves Coirault, "Autobiographie et mémoires (xvii^e-xviii^e siècles) ou existence et naissance de l'autobiographie", in *RHLF*, 1975 n°6, p. 940.
- 45 Philippe Lejeune, *l'Autobiographie en France*, Paris, Colin, coll. *Cursus*, 1^e édition 1971, rééd. 1998, p. 57-58.
- 46 *Ibid.*, p. 10.
- 47 Voir par exemple Montaigne, *Essais*, II, VI "De l'exercitation", Rousseau, *Rêveries*, commentaire de ces passages par M. Beaujour in *Miroirs d'encre, op. cit.*, p. 68, voir aussi récit de sa naissance par Rousseau, *Confessions*, I.

- 48 Robert Antelme, *L'Espèce humaine*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1957, p. 97 et 98. Voir aussi Maurice Blanchot, *L'Entretien infini*, "L'expérience-limite", V l'indestructible, 2 l'espèce humaine, p. 191-200, Paris, Gallimard, 1969, p. 192 "Dans le malheur, nous nous approchons de cette limite où, privés du pouvoir de dire 'Je', privés aussi du monde, nous ne serions plus que cet Autre que nous ne sommes pas."
- 49 Voir Élisabeth W. Bruss, "L'autobiographie considérée comme acte littéraire", *Poétique*, 17, 1974, p.14-26.
- 50 Sur ces différents genres, voir C.-G. Dubois, *La Conception de l'Histoire...*, *op. cit.*, p. 159-172, Y. Coirault, "Autobiographie et mémoires...", art. cité, Gilbert Shrenck, "Aspects de l'écriture autobiographique au XVI^e siècle : A. d'Aubigné et *Sa Vie à ses Enfants*", *N.R.S.*, 3 (1985), 33-51, et introduction à Aubigné, *Sa vie à ses enfants*, édition critique préparée par Gilbert Shrenck, STFM, Nizet, 1986, Bruno Méniel, "Mémoires privés et histoire publique à la Renaissance : les cas de Guichardin et d'Aubigné XIV^e-XVI^e siècle", colloque international de Bordeaux, du 19 au 21 septembre 2002, organisé à l'université Michel de Montaigne Bordeaux III.
- 51 Voir M. Beaujour, *Miroirs d'encre*, *op. cit.*, p. 313, voir aussi Renaud Dulong, "Transmettre de corps à corps", in *Esthétique du témoignage*, *op. cit.*, p. 241-252.